

**Ville de Beauharnois**

**18<sup>e</sup> séance du conseil municipal**

**Séance extraordinaire**

Tenue le 4 décembre 2018 à la salle des délibérations du conseil municipal, sise au 660, rue Ellice à Beauharnois conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes à laquelle sont présents, les membres du conseil sous la présidence du maire Bruno Tremblay, formant la totalité des membres.

Sont également présents à cette séance, messieurs Jacques Malenfant directeur général par intérim et Alain Gravel, directeur général adjoint et madame Manon Fortier, greffière.



**1.0 Ouverture de la séance**

- 1.1 Ouverture de la séance à 19 h
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

**2.0 Administration générale et Service du greffe**

- 2.1 Adoption du budget pour l'année 2019
- 2.2 Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2019-2020-2021

**3.0 Période de questions ayant trait au budget seulement**

**4.0 Levée de la séance**